

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Par cet avis public, Madame Nathalie Roy présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou du secrétaire d'élection aux jours et aux heures suivants :
 - **Du 19 septembre au 3 octobre 2025.**

Horaire

• Lundi	De 9h30 à 12h	De 13h à 16h
• Mardi	De 9h30 à 12h	De 13h à 16h
• Mercredi	De 9h30 à 12h	De 13h à 16h
• Jeudi	De 9h30 à 12h	De 13h à 16h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9h à 16h30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :
 - Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025 de 10h à 20h**
 - Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre de 12h à 20h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité. Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le **26 septembre 2025**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 22 octobre 2025.

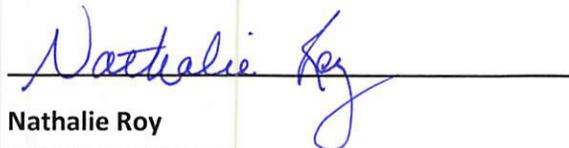
Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Madame Sarah Michel**
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection : Madame Nathalie Roy
2485, rue Principale, St-Edouard-de-Lotbinière, G0S 1Y0
nroy@st-edouard.com
418-796-2971 poste 301

Signé à St-Edouard-de-Lotbinière le 25 août 2025



Nathalie Roy
Présidente d'élection